

Bilan électrique 2024 en Île-de-France

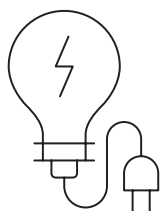
En Île-de-France, la **consommation d'électricité**, corrigée des aléas climatiques et des effets calendaires, suit la tendance nationale et **enregistre une légère hausse par rapport à 2023 (+1,4%)**. Cette progression est principalement **portée par le secteur résidentiel et par les grands consommateurs industriels** (dont le secteur ferroviaire) raccordé au réseau de transport d'électricité, marquant une inflexion par rapport à la dynamique observée l'année précédente.

L'Île-de-France demeure la **région la plus consommatrice d'électricité en France**, concentrant 15% de la consommation nationale, en raison de sa forte densité de population et de son poids économique. **95% de l'électricité qui y est consommée est acheminée depuis les régions voisines via le réseau de transport d'électricité**. Les moyens de production régionaux produisent annuellement l'équivalent de 5% de la consommation régionale.

En 2024, la **production d'électricité dans la région s'établit à 3,1 TWh, soit une baisse de 9,7% par rapport à 2023 (3,5 TWh)**. Ce recul s'explique par une diminution de la production thermique (-0,3 TWh) et éolienne (-0,1 TWh).

Concernant le parc de production, la filière photovoltaïque poursuit sa croissance, avec une augmentation de 26,2% (+87 MW) des capacités installées sur l'année.

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ 2024 DE LA RÉGION



65,4 TWh*

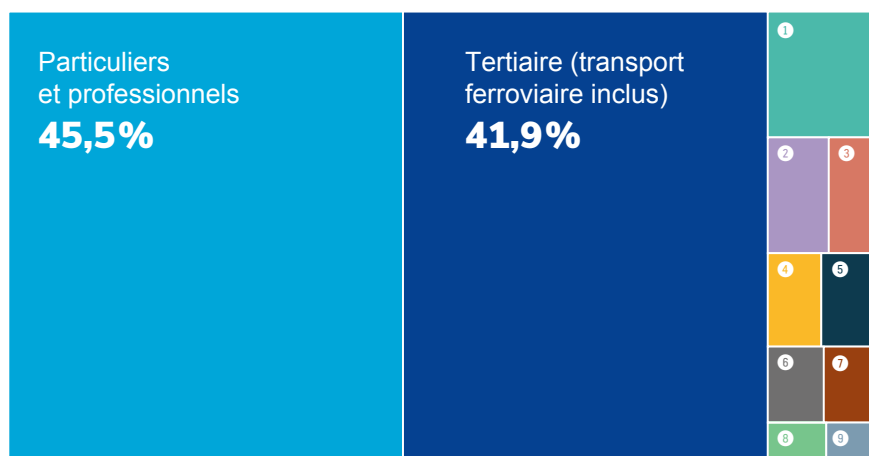
+1,4% vs 2023

soit 15%

de la consommation nationale

* consommation corrigée
des aléas météorologiques
et des effets de calendrier

CONSOMMATION DE LA RÉGION RÉPARTIE PAR SECTEUR



① Energies et combustibles minéraux solides : 3,5%

② Métallurgie (hors industrie automobile) : 1,8%

③ Autres industries : 1,4%

④ Agriculture et industries agroalimentaires : 1,3%

⑤ Sidérurgie : 1,3%

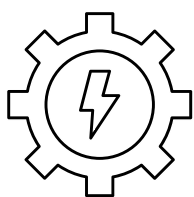
⑥ Chimie et parachimie : 1%

⑦ Minéraux et matériaux : 0,6%

⑧ Construction automobile : 0,5%

⑨ Non renseigné : 1,1%

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ 2024 DE LA RÉGION

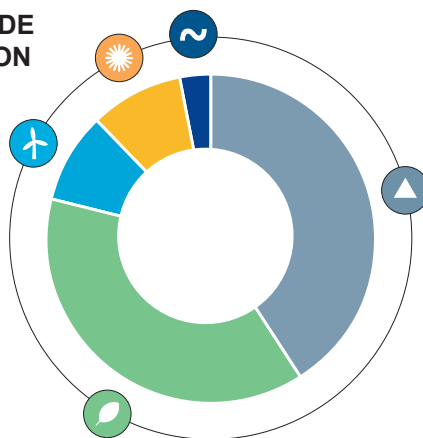


3,1 TWh

-11,4% vs 2023

Une production qui couvre
l'équivalent de **4,5%**
de la consommation régionale

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE RÉGIONALE



- Thermique **41%**
-21,1% vs 2023
- Thermique renouvelable et déchets **38%**
+6,3% vs 2023
- Éolien **9%**
-21,1% vs 2023
- Solaire **9%**
+3,7% vs 2023
- Hydraulique **3%**
-14,3% vs 2023

PARC DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ D'ORIGINE RENOUVELABLE

SOLAIRE

418 MW

+26,2% vs 2023

THERMIQUE RENOUVELABLE
ET DÉCHETS

350 MW

Identique à 2023

ÉOLIEN

146 MW

Identique à 2023

HYDRAULIQUE

20 MW

Identique à 2023

INVESTISSEMENTS EN 2024



155 M€

en 2024



146 M€

de commandes passée
en 2024 auprès de
PME franciliennes

1,8 M€

de commandes passées
auprès de **16 entreprises**
du secteur de travail
protégé et adapté

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE RTE SUR L'EMPLOI LOCAL EN 2024

1487 salariés

103 recrutements en CDI,
dont **15%** sont des anciens alternants

115 RECRUTEMENTS
PRÉVUS EN 2025

LES ENJEUX

Pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et accompagner la réindustrialisation du pays, une **électrification massive des usages** est **nécessaire**, en Île-de-France comme sur le reste du territoire. Cette électrification **concerne** les particuliers et les entreprises (systèmes de chauffage, mobilités, etc.), les industriels déjà installés et souhaitant décarboner leurs activités ou implanter de nouveaux sites en Île-de-France. Les adaptations du réseau de transport d'électricité requises pour répondre à ces enjeux sont présentées dans le **Schéma Décennal de Développement du Réseau** (SDDR), actualisé en février 2025 et qui fera l'objet d'un débat public, organisé sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP) à l'automne.

Ces 15 prochaines années, RTE prévoit d'**investir entre 3 et 6 milliards d'euros en Île-de-France**, pour adapter le réseau aux changements climatiques, le renouveler et le renforcer. À titre d'exemple, 200 km de lignes électriques souterraines sont progressivement renouvelées et optimisées dans Paris et la petite couronne. En matière d'adaptation, des actions sont également mises en œuvre dans les postes électriques concernés face aux risques de crue. L'autre enjeu sera de raccorder au réseau de transport d'électricité de nouveaux consommateurs, dont les industriels et les datacenters. À fin 2024, 5 datacenters sont raccordés au réseau de transport d'électricité dans la région. Une trentaine sont en cours de raccordement, et autant sont à l'étude. Répondre à cette forte dynamique implique de travailler en étroite coordination avec les services de l'État et les collectivités pour proposer des solutions de raccordement qui répondent à la fois aux besoins des demandeurs et aux enjeux locaux.